

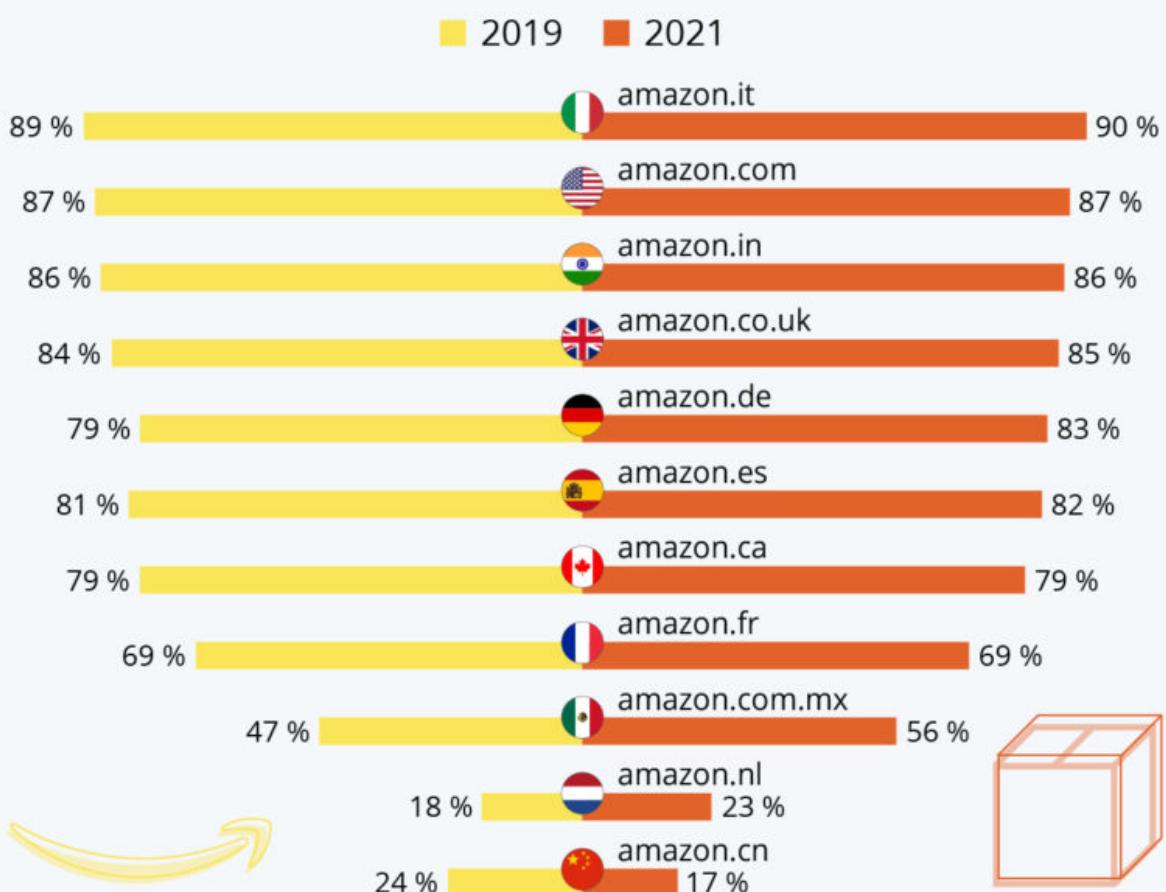
Ecrit par le 16 février 2026

La popularité d'Amazon avant et après la pandémie

Ecrit par le 16 février 2026

La popularité d'Amazon avant et après la pandémie

Part des répondants ayant fait des achats sur Amazon au cours des douze derniers mois



Enquête menée ligne auprès de 25 100 adultes âgés de 18 à 64 ans en 2019 et de 27 660 en 2021. Les chiffres se réfèrent au nom de domaine propre à chaque pays. Sélection de pays.

Source : Statista Global Consumer Survey



statista

Ecrit par le 16 février 2026

Amazon, la [marque la plus puissante du monde](#), est devenue encore plus forte avec la pandémie, tout comme la plupart des entreprises du « [Big Tech](#) », telles que Apple, Google ou Facebook. Le géant du e-commerce a réalisé deux fois plus de bénéfices en 2020 qu'en 2019, et a même triplé ses profits au premier trimestre 2021. La hausse du commerce en ligne en raison des restrictions sanitaires et des confinements successifs a permis à [Amazon](#) d'augmenter ses ventes, non seulement sur son marché principal, les États-Unis, mais aussi dans le reste du monde.

Notre graphique montre l'évolution de la pénétration de la plateforme de [e-commerce](#) dans une sélection de pays, entre 2019, avant le déclenchement de la crise sanitaire, et 2021. D'après l'enquête mondiale menée dans le cadre du [Global Consumer Survey](#), l'utilisation d'Amazon a augmenté au sein de la population de six des onze marchés analysés, alors qu'elle est restée la même pour quatre d'entre eux et que seule la Chine a connu une baisse. Le Mexique a connu la plus forte hausse du taux de pénétration, avec 56 % des consommateurs qui disent avoir réalisé un achat sur Amazon au cours de l'année écoulée, contre 47 % en 2019. La plateforme est particulièrement populaire en Italie, aux États-Unis, en Inde, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne, où plus de 80 % des répondants déclarent l'avoir utilisé. En [France](#), le taux de pénétration d'Amazon est resté stable par rapport à 2019 et s'élève toujours à 69 %.

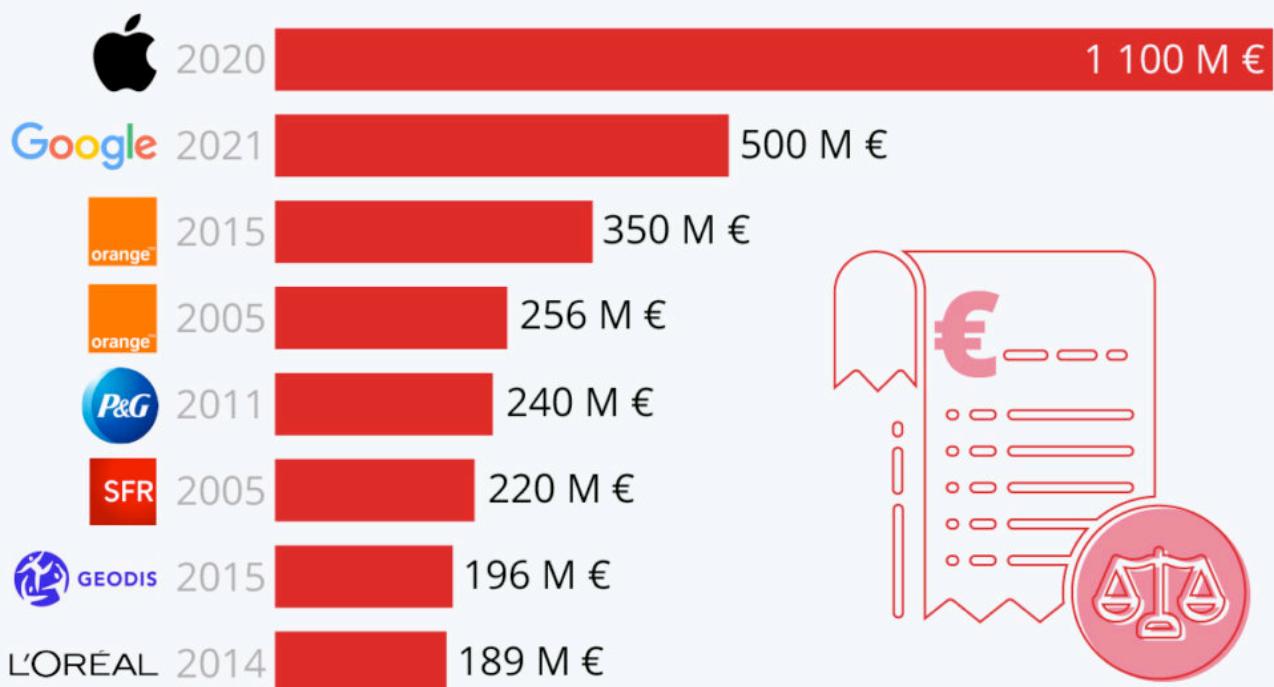
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les GAFA dans le viseur de l'Autorité de la concurrence

Ecrit par le 16 février 2026

Antitrust : les plus lourdes amendes infligées en France

Plus grosses amendes pour infraction aux règles de concurrence infligées à une entreprise en France



En date du 14 juillet 2021.

Sources : Autorité de la concurrence, rapports médias



statista

Dans une [décision](#) rendue publique la semaine dernière, l'Autorité de la concurrence a infligé à [Google](#) une amende de 500M€ pour le non-respect de ses injonctions à négocier avec les éditeurs et agences de presse au sujet de la rémunération des droits voisins du droit d'auteur. Le gendarme français de la concurrence a par ailleurs ordonné au géant du web de « présenter une offre de rémunération pour les utilisations actuelles de leurs contenus protégés » aux éditeurs et agences de presse, sous peine « de se

Ecrit par le 16 février 2026

voir infliger des astreintes pouvant atteindre 900 000€ par jour de retard ».

Il s'agit de la plus lourde amende prononcée par l'Autorité de la concurrence pour non-respect de ses injonctions et de la deuxième plus sévère infligée à une entreprise individuelle en France. L'année dernière, [Apple](#) avait reçu une amende record de 1,1 milliard d'euros pour avoir favorisé ses boutiques et certains grossistes au détriment d'autres revendeurs de ses produits. Avant la firme à la pomme, c'est Orange qui détenait la palme de l'amende antitrust la plus lourde jamais reçue. En 2015, l'entreprise télécom avait écopé d'une amende de 350M€ pour abus de position dominante visant à freiner le développement de la concurrence sur le marché de la clientèle entreprises.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

A la découverte du domaine viticole expérimental de Piolenc

Ecrit par le 16 février 2026



Comme chaque année, [la Chambre d'agriculture de Vaucluse](#) ouvre les portes de son vignoble expérimental situé à Piolenc. A l'occasion de ces portes ouvertes, les visiteurs pourront découvrir les différents essais menées sur la vigne à travers différents ateliers. De nouvelles expérimentations 2021 seront présentées comme des démonstrations de robot travaillant le sol ou bien encore de 'l'agrivoltaïsme dynamique'.

Cette matinée sera aussi le moment d'en apprendre davantage sur les différents essais pour accompagner les agriculteurs vers un mode de production alliant rentabilité, respect de l'environnement, adaptation au changement climatique, protection des cultures et préserve de la typicité des vins de la vallée du Rhône.

Jeudi 29 juillet. 9h à 12h.

[Inscription ici avant le mardi 27 juillet.](#)

[Retrouvez ici le détail du programme.](#)

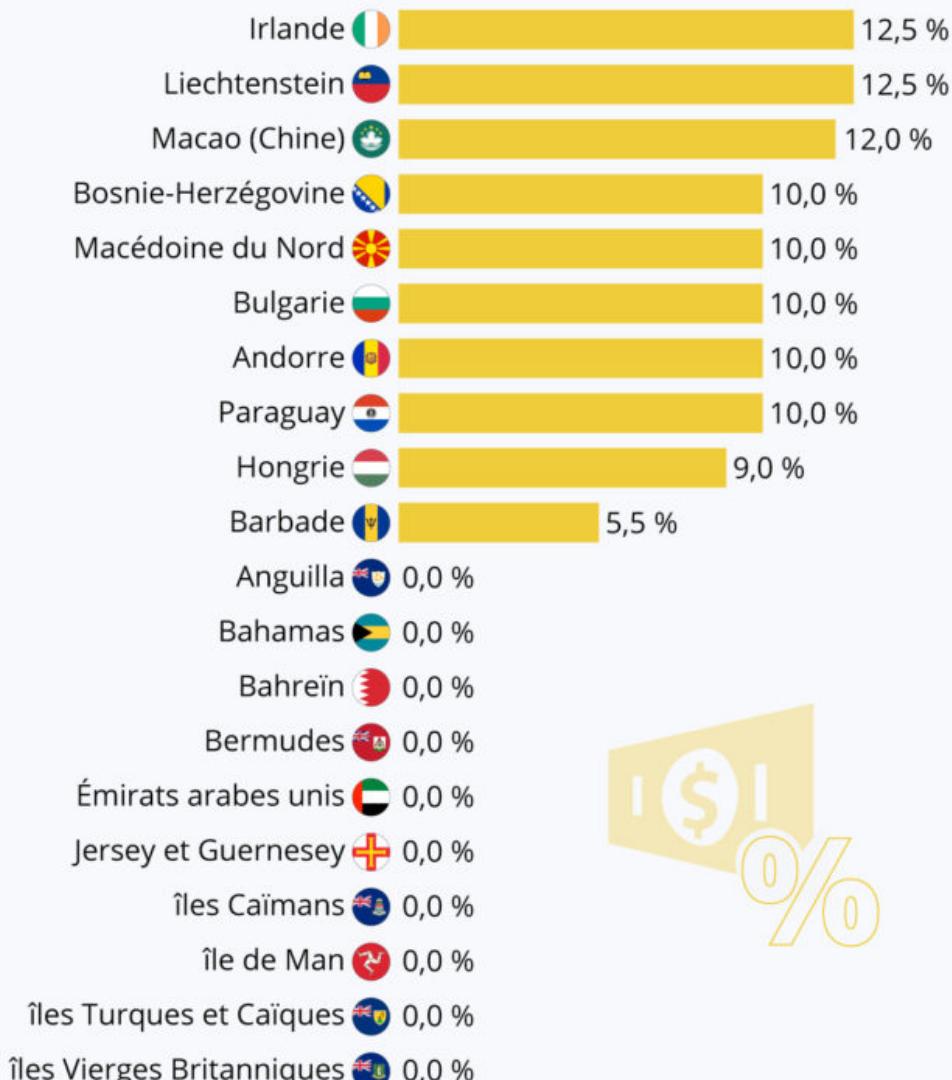
Ecrit par le 16 février 2026

Les pays où l'impôt sur les sociétés est inférieur à 15 %

Ecrit par le 16 février 2026

Les pays où l'impôt sur les sociétés est inférieur à 15 %

Taux légal d'impôt sur les sociétés fixé par l'État en % des bénéfices *



* données de 2019.

Source : OCDE



statista

Ecrit par le 16 février 2026

Les ministres des finances du G20 ont approuvé samedi 10 juillet le projet de réforme fiscale de taxation des multinationales qui vise à mettre fin aux [paradis fiscaux](#). La proposition a été acceptée par plus de 130 pays et vise à instaurer un taux minimum d'imposition des sociétés à 15 % des bénéfices à l'horizon 2023. Cet accord pourrait ramener 5 à 10 milliards d'euros chaque année dans les caisses de l'Etat français, sur environ [120 milliards d'euros](#) qui échappent aujourd'hui à l'impôt selon les économistes de l'OCDE.

Comme le montre notre graphique basé sur les données de l'[OCDE](#), une vingtaine de pays et territoires affichent un taux légal d'[imposition des sociétés](#) inférieur à 15 % des bénéfices dans le monde. Plusieurs d'entre eux sont notamment situés en Europe, parmi lesquels l'Irlande (12,5 %), le Liechtenstein (12,5 %), la Bulgarie (10 %), la Hongrie (9 %) ou encore les îles Anglo-Normandes de Jersey et Guernesey (0 %).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma décroche 100 000€ auprès de BPI France

Ecrit par le 16 février 2026



La Banque publique d'investissement (BPI) France soutient l'[entreprise Maksyma](#). La société, implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue et spécialisée dans les aides financières à travers les Certificats économies d'énergie (CEE), développe son propre logiciel de contrôle de dossiers et le commercialisera à terme aux autres mandataires.

« Tout est allé à une vitesse incroyable »

« Nous avons obtenu une réponse très rapide, je n'y croyais pas du tout. Bpi France a été très intéressée par ce projet », s'enthousiasme la fondatrice [Emilie Debris](#). Arrivée en 2019 à l'Isle-sur-la-Sorgue pour des raisons familiales, l'entrepreneuse dans l'âme fonde rapidement la société [Maksyma](#) (du polonais Maxime, le nom de son chérubin). Ce prêt Bpi ? Une enveloppe financière de 100 000€ avec des répercussions concrètes sur la société : développement d'un logiciel interne inédit sur le marché et recrutement de deux profils experts en informatique.

« Au départ, j'avais pour objectif de recruter une équipe de 3 ou 4 collaborateurs maximum », précise la chef d'entreprise qui balaie les locaux d'un regard amusé. Les bureaux blancs se sont multipliés à vitesse grand V. Victimes de leurs succès, les collaborateurs se retrouvent trop à l'étroit dans cet antre situé avenue Jean Bouin, où téléphones, ordinateurs et méninges sont en permanence en ébullition. « Et

Ecrit par le 16 février 2026

encore, en ce moment la plupart travaille au domicile, nous gagnons un peu plus d'espace. » Comme toute société qui prospère, Maksyma voit plus grand et déménage bientôt ses services dans des locaux plus spacieux, toujours dans la Venise Comtadine. De l'aveu de la chef d'entreprise, « tout est allé à une vitesse incroyable », un boom caractérisé par une prise de conscience de la part des sociétés et des particuliers qui se sont manifestés pour profiter d'économie sur la facture travaux.

Des aides financières pour vos travaux d'énergie

Une prime énergie est une subvention accordée dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Elle permet aux particuliers, entreprises ou collectivités de financer tout ou partie de travaux de rénovation énergétique, et ainsi de réaliser des économies d'énergie. Créé en 2005, le dispositif encadre l'obligation des fournisseurs d'énergie (tels que Total, EDF, Carrefour, Auchan, etc.), nommés 'les obligés', à subventionner des travaux visant à rendre les bâtiments (résidentiels, industriels, tertiaires et agricoles) et réseaux (éclairage public, réseaux de chaleur, transports) plus efficaces énergiquement.

Maksyma a nettement contribué à la promotion de cette solution dans l'imaginaire collectif. « Nous nous sommes rendus compte que le dispositif était très peu connu, ou mal connu. Il a fallu faire un travail de terrain pédagogique, explique [Nadine Ondel](#), responsable des relations institutionnelles. La plupart n'ont pas les ressources et les compétences techniques pour monter un dossier soumis à de nombreuses réglementations. » Au total, 200 fiches de travaux sont référencées sur le logiciel, permettant de bénéficier d'une prime sur l'isolation des murs, des sols et de la toiture, la ventilation, la chaudière, l'optimisation du moteur diesel, la pompe à chaleur, pour ne citer que ceux-ci. « Ce dispositif de 10 ans est en plein développement et surtout ne coûte rien, puisqu'il est financé par les fournisseurs de fioul, d'électricité et d'énergie. Ce sont des fonds privés qui viennent se combiner aux fonds publics. »

150 dossiers par semaine, 5 recrutements en juillet

Emilie Debris décide alors de créer son propre logiciel de contrôle de dossier afin de le proposer à d'autres mandataires. Une aubaine lorsque l'on connaît la technicité et les nombreuses pièces à réunir. « Il n'y avait qu'un seul logiciel sur le marché, très cher et pas performant. » En attendant, l'équipe travaille sur un logiciel loué pour l'occasion, loin d'être à la hauteur de la réactivité dictée par les besoins du marché. La réactivité ? Le nerf de la guerre. Chaque semaine, ce sont 150 dossiers qui se retrouvent sur les bureaux des collaborateurs qui automatisent désormais les tâches et accompagnent les partenaires du début jusqu'à la fin. Les adhérents ? Ce sont les entreprises partenaires qui peuvent se connecter sur le logiciel : plombier isolant, chauffagiste, maçon, etc. A ce jour, 200 mandataires ont leur propre accès sur le site internet et proposent la solution à leurs propres clients. « Nous intervenons en aval pour contrôler le dossier auprès de l'obligé ». Parmi ces derniers, Maksyma collabore avec Intermarché, Avia, ou Total. Détail qui a son importance, la prise en charge est gratuite pour le bénéficiaire de la prime.

Ecrit par le 16 février 2026



Issue d'une famille d'entrepreneurs, Emilie Debris a mis au service de Maksyma ses compétences et son expertise.

Un nouveau logiciel plus performant

L'obtention du prêt permet ainsi à l'entreprise de créer un logiciel adapté et performant et de créer encore des emplois sur le territoire [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#), sur lequel elle est implantée et s'investit auprès des acteurs locaux au quotidien. « Ce logiciel va nous faire gagner beaucoup de temps à travers l'automatisation et la performance des fonctionnalités. Il sera commercialisé en septembre 2022 à d'autres mandataires. Nous avons déjà des demandes de la part d'obligés qui eux-mêmes ont des demandes de la part des mandataires. » Au regard des nombreuses fiches de travaux répertoriées, les ingénieurs auront du pain sur la planche en matière de développement.

Ce qui fait la différence ?

Des procédures simples, un interlocuteur unique, une expertise technique et financière et une veille réglementaire permanente, voilà comment Maksyma est devenue en quelques mois incontournable sur son marché sudiste. « 100% de nos dossiers sont validés par le pôle national. La différence se fait sur le

Ecrit par le 16 février 2026

terrain, nous écoutons les besoins des clients et nous les accompagnons de A à Z sur les logiciels, les devis, les factures, les mentions obligatoires... » Les primes financent entre 15 et 30% d'un bouquet global de travaux. « Pour l'année 2021, nous avons projeté un financement à hauteur de 25%, qui représente 15M€ de financement d'économie en 2021, tous secteurs confondus. » Autre atout dans la manche, le réseau. La fondatrice peut s'appuyer sur les relations qu'elle a su nouer au long de sa carrière au sein de deux gros délégataires sur ce dispositif.

Particuliers, professionnels, collectivités

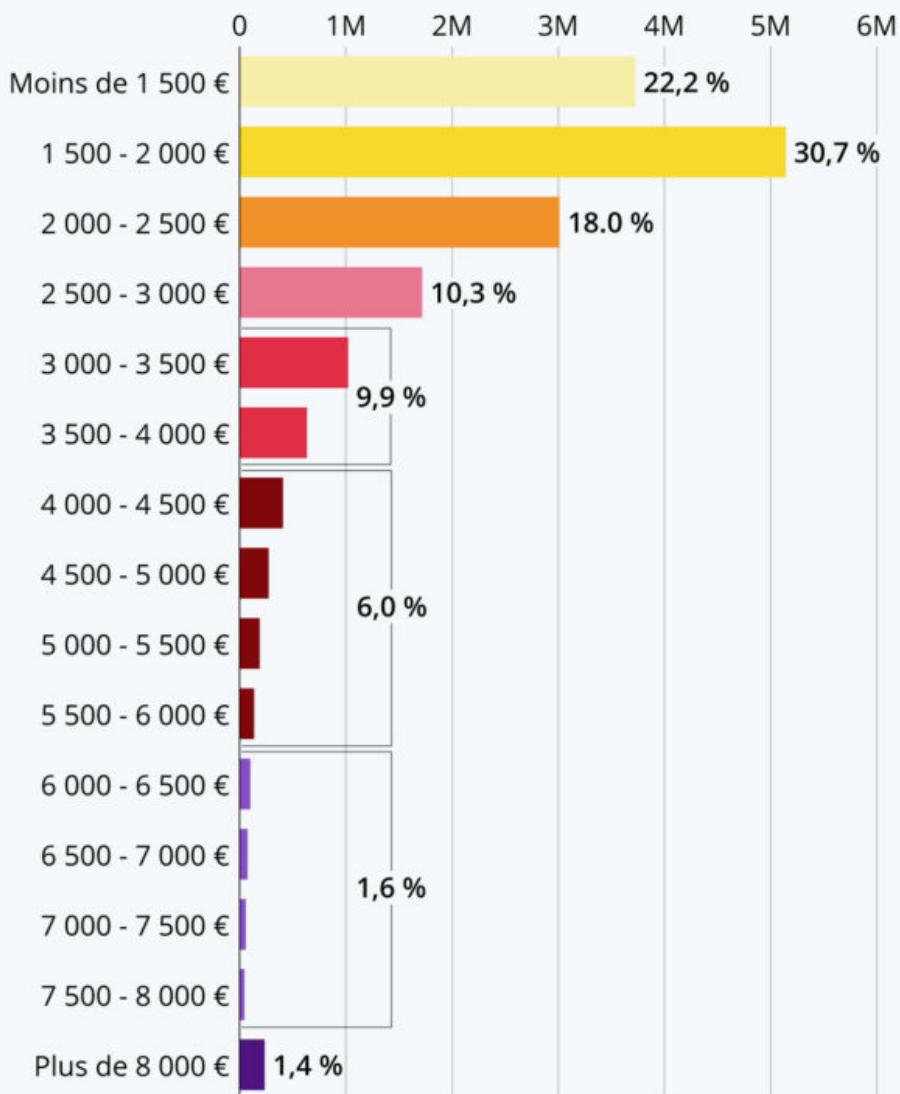
Nadine Ondel, anciennement en charge de la communication de la Communauté de communes Pays des Sorgues, en est pleinement consciente : « les process sont toujours plus long à mettre en place dans l'administration ou il n'y a pas d'appel d'offre pour les CEE. Les collectivités ne maîtrisent pas forcément les montages techniques du dossier. Il faut souligner que l'aide est cumulable avec les subventions, ça ne vient pas en remplacement. » Prochaine étape : une formation auprès des élus. « S'ils savaient qu'ils avaient le droit à quelque chose pour chaque ampoule d'éclairage public ! » Maksyma investit tous les marchés, d'où une rencontre organisée avec la [Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse](#). La réglementation autour de la rénovation énergétique des bâtiments est un facilitateur puisque les acteurs sont contraints d'opérer des travaux pour réduire leur empreinte énergétique. Prochaine étape ? Un audit directement chez le particulier pour le conseiller sur ses besoins. Un accompagnement qui a le mérite d'éclairer encore mieux qu'une ampoule saurait le faire.

Comment se répartissent les salaires en France ?

Ecrit par le 16 février 2026

La répartition des salaires en France

Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (et en %) en France en 2019 *



* France hors Mayotte, salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques.

Source : Insee



Ecrit par le 16 février 2026

Combien gagnez-vous par rapport à la moyenne des Français ? La [dernière étude](#) de l'Insee publiée cette semaine dévoile la distribution des salaires dans l'Hexagone et permet de le découvrir. En 2019, le salaire moyen dans le secteur privé s'élevait à 2 424 € nets mensuels. Mais ce chiffre est tiré à la hausse par les très gros salaires puisque le salaire net médian est inférieur de 20 % au salaire moyen, traduisant une plus forte concentration des revenus dans le bas de la distribution, comme le note l'institut. La médiane se situe ainsi à 1 940 € nets mensuels, ce qui signifie que la moitié des [salariés français](#) gagnent moins que cette somme et que l'autre moitié se situe au-dessus.

Basé sur les données de cette étude, notre graphique donne un aperçu détaillé de la répartition des [salaires](#) dans le secteur privé et les entreprises publiques (en équivalent temps plein). On constate ainsi que 22 % des salariés perçoivent moins de 1 500 € nets par mois et que près de 31 % se situent entre 1 500 € et 2 000 € nets. Concernant les tranches suivantes, environ 28 % touchent de 2 000 € à 3 000 € et ce chiffre descend à 10 % pour les salaires compris entre 3 000 € et 4 000 €. Enfin, les revenus supérieurs à 4 000 € nets mensuels ne concernent que 9 % des salariés français (en EQTP).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice

Ecrit par le 16 février 2026



Historiquement implantée à Monteux, où l'entreprise a vu le jour en 1935 sous le nom de Charles Faraud, la société Charles & Alice vient de mettre en service son nouvel atelier de production de préparation de fruits en gourdes. Une implantation qui confirme l'enracinement du leader des desserts aux fruits sans sucrés ajoutés en grande distribution ainsi que dans le secteur de la RHF (Restauration hors foyer) dans le tissu économique vauclusien.

Charles & Alice vient de se doter d'un nouvel atelier de production de préparations de fruits (essentiellement de la pomme) conditionnées en gourdes. Il est situé dans un nouveau bâtiment de 6 500m² se trouvant à 500 mètres environ de l'atelier de production N°1 de 10 000m² qui a vu le jour en 1992 dans la zone d'activité de la Tapy à Monteux et qui fabrique des desserts aux fruits et des légumes cuisinés en gourdes, en pot, en bocal ou en conserve.

Opérationnel depuis mars dernier, le nouveau site dispose d'une première unité de fabrication, qui sera renforcée par une seconde ligne, transférée du site historique, avant la fin de l'année. De quoi disposer à terme d'une capacité totale de production de 8 500 tonnes de gourdes destinées au marché de la GMS (Grande et moyennes surfaces), où l'entreprise est leader des desserts aux fruits sans sucrés ajoutés (57,9% du marché), ainsi que celui de la Restauration hors foyer (RHF) comme les écoles, les hôpitaux, les crèches, la restauration d'entreprise, la restauration collective... où Charles & Alice est là aussi N°1

Ecrit par le 16 février 2026

en France.

Création d'une vingtaine d'emplois

« Pour nous, il s'agit d'un investissement de plus de 20M€ permettant de nous doter d'un atelier moderne en termes de technologies et d'engagements humains et environnementaux », explique [Thierry Goubault](#) PDG de la société depuis 2007. Le projet, qui a reçu des aides l'Union européenne, de la Région Sud, du Conseil départemental de Vaucluse ainsi que de l'Etat dans le cadre du Plan de relance pour un montant total de 1M€, a aussi permis la création de 20 emplois directs, en plus des 200 salariés déjà basés à Monteux.

« Ce bâtiment construit sur un terrain de 32 500m² bénéficie du savoir-faire des sites précédents, précise [Fabien Ployon](#), directeur industriel de ce groupe de 450 salariés comprenant également un autre site de production à Allex dans la Drôme, un site logistique à Sorgues (une vingtaine d'employés) ainsi que son siège administratif à côté de la gare TGV de Valence. Il a pour vocation de limiter l'impact environnemental et de favoriser le bien être des salariés en termes d'ergonomie sur les postes de production. »

« Nous voulons faire de ce nouvel atelier de Monteux, le site référent pour notre production de gourdes. »

Thierry Goubault, PDG de Charles & Alice

Ecrit par le 16 février 2026



De gauche à droite : Fabien Ployon, directeur industriel du groupe, Thierry Goubault, PDG, et

Ecrit par le 16 février 2026

Laurence Martin, directrice des deux usines Charles & Alice de Monteux.

Dans ce cadre, le groupe a donc collaboré avec la médecine du travail dans la conception des locaux. Par exemple, le bâtiment dispose de fenêtre afin que le regard des salariés puisse 's'échapper' vers l'extérieur. « Cela peut paraître anecdotique, mais cela est vraiment apaisant en termes de conditions de travail », constate [Laurence Martin](#), directrice des deux usines de Monteux.

« Nous voulons faire de ce nouvel atelier de Monteux, le site référent pour notre production de gourdes », annonce Thierry Goubault. Un nouveau site qui dispose de nombreuses innovations permettant notamment de faciliter les mélanges (fraise, banane, poire) avec la base 'pomme' représentant 60% à 70% selon les recettes.

Des engagements environnementaux forts

« Chez Charles & Alice, nous n'avons pas découvert la transition écologique aujourd'hui », insiste Thierry Goubault. « Mais désormais, nous avons décidé d'accélérer », prévient le PDG qui compte sur cette nouvelle installation afin de poursuivre sur cette voie 'verte'.

« En 10 ans, nous avons diminué de 50% notre consommation d'eau à la tonne fabriqué », se félicite Fabien Ployon. Mais pour le groupe qui souhaite encore davantage réduire son impact environnemental, il faut faire mieux : « D'ici 5 ans nous voulons diminuer notre consommation de 80% avec notamment des systèmes de recyclage des eaux de lavage des fruits », annonce le directeur industriel dont les sites de Monteux utilisent 150 000m³ d'eau par an.

Même ambition en ce qui concerne le photovoltaïque où, à l'image du site d'Allex, des panneaux solaires vont être posés sur le nouveau site montilien courant 2021 (ombrières sur le parking et en toiture sur les hangars). Une installation qui n'est cependant pas encore possible sur le bâtiment historique de Monteux car la toiture n'a pas été prévue à cet effet.

« Comme sur les autres sites du groupe, complète le PDG, les déchets organiques sont recyclés pour la méthanisation et l'alimentation animale. » De quoi valoriser actuellement 94% des déchets et bientôt 98%. « D'ici 2022, 100% de nos contenants seront également recyclés », complète pour sa part Fabien Ployon.

Nouvel outil de production pour nouvelles ambitions

En faisant de ce nouvel atelier de production flambant neuf de Monteux son site référent pour les gourdes, Charles & Alice dispose désormais d'un nouvel outil destiné à assurer sa stratégie de développement. Le groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires 2020 de 161M€ (ndlr : il en faisait 27M€ lors de l'arrivée de son PDG en 2007), ambitionne d'atteindre 250M€ à l'horizon 2025.

Que de chemin parcouru pour cette société créée en 1935 par Charles Faraud. A l'époque, le premier atelier de fabrication se situait dans le cœur du village avant de déménager dans la zone de la Tapy en 1992. Sous l'impulsion de son PDG actuel, la marque prend le nom de Charles & Alice (le prénom de l'épouse de Charles Faraud) en 2011. L'année précédente, la société provençale avait déjà repris les activités françaises du groupe suisse Hero.

Actuellement, le groupe réalise la moitié de ses ventes sous sa propre marque et l'autre moitié sous marque distributeur.

Le renforcement de la capacité de production doit aussi permettre de se développer à l'international qui représente aujourd'hui 15% de l'activité. A ce jour, le groupe produit plus de pot (sur son site d'Allex)

Ecrit par le 16 février 2026

que de gourde, mais ce marché est en forte hausse surtout en Europe où Charles & Alice est déjà présent en Scandinavie, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et dans les pays de l'Est.

Le choix d'un approvisionnement local

« Un autre axe de notre philosophie est de travailler au maximum avec des filières françaises, complète le PDG de Charles & Alice. Notre approvisionnement provient à 80% de l'Hexagone. »

Pour la pomme qui constitue la principale matière première, le groupe se fournit à 75% dans le Sud-Est dont essentiellement le Vaucluse (50%). Il travaille avec plus d'une soixantaine de producteurs locaux. Plus gros transformateur de fruits de la région Sud-Est avec 60 000 tonnes de pommes par an dont 40 000 proviennent de vergers de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, pas une pomme utilisée dans l'usine de Monteux ne provient d'un verger éloigné de plus de 110 km.

« Nous travaillons la pomme fraîche, nous avons donc tout intérêt à nous approvisionner le plus près possible en privilégiant les circuits les plus courts, insiste Thierry Goubault.

Des circuits-courts s'orientant également de plus en plus vers le bio, un secteur qui représente un quart de l'activité de Charles & Alice et qui se développe fortement dans le domaine de la RHF tout particulièrement. En 2019, la marque a ainsi vu les ventes de ses produits bio augmenter de 34% en volume. De quoi satisfaire les 500 000 consommateurs qui, chaque jour, sont 'au contact' d'un produit Charles & Alice.

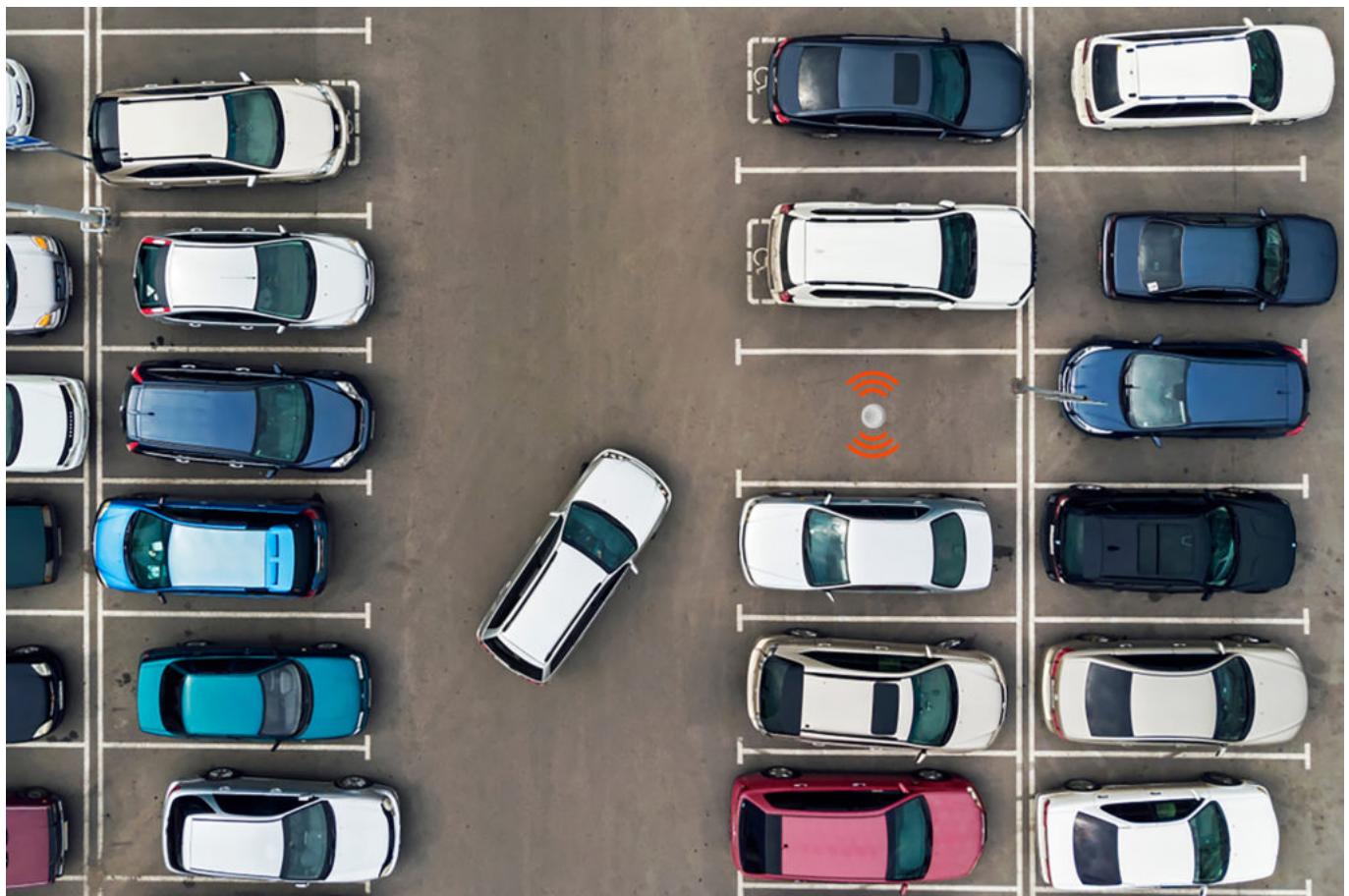
Ecrit par le 16 février 2026



A terme, quand les 2 lignes de production seront opérationnelles, le nouveau site de Monteux disposera d'une capacité totale de production de 8 500 tonnes de gourdes par an.

Ecrit par le 16 février 2026

'En place' : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville



Vous en rêviez ? L'équipe Devarchi technologies l'a fait. L'application 'En place' a vu le jour à Avignon en mars 2021, et promet déjà de révolutionner la gestion des parkings, véritable levier pour redynamiser les centres-villes du Vaucluse. Trouver une place de stationnement ne sera bientôt plus une épopée.

« Il n'existe aucune solution de ce type sur le marché, combinant toutes les problématiques des usagers. La plateforme 'En place' a ceci d'unique qu'elle rassemble toutes les fonctionnalités et permet de faire bénéficier tout le monde », explique Adil Cherkoui, ingénieur de 33 ans à la tête de Devarchi technologies. A l'heure de la 'smart city', ou ville intelligente, l'application 'En place' ambitionne de faire

Ecrit par le 16 février 2026

du Vaucluse le chef de file de l'intelligence connectée. L'objectif ? améliorer l'attractivité des centres-villes par le biais d'une plateforme dédiée à tous : collectivités, automobilistes et commerçants.

La solution 'En place' est une plateforme numérique reliée à un capteur sous la forme d'un boîtier compact installé sur une place de stationnement. Les données peuvent transiter, la magie peut opérer. L'application permet alors aux commerçants d'attirer les clients qui fuient les centres-villes en faveur des centres commerciaux. Une application mobile pour les automobilistes est disponible pour trouver une place libre et pour faire le paiement au temps réel. Cette plateforme permet également de faire des économies de gestion car les contrôles par les agents municipaux seront ciblés et peuvent se faire sur notification en cas de dépassement par exemple. Une solution 3 en 1.

La 'smart city', un concept désormais bien répandu

'En place' s'inscrit pleinement dans le concept de 'smart city' né aux Etats-Unis, qui s'est rapidement imposé pour désigner les stratégies d'innovation urbaine partout dans le monde. Adopté par les élus comme par les entreprises, le concept se présente comme une réponse aux défis de l'urbanisation. Adil Cherkaoui a très tôt saisi les enjeux de notre ère et le besoin criant des commerçants de retrouver leur clientèle après une année d'hibernation. Pour construire collectivement des territoires plus connectés et attractifs, l'innovation joue un rôle clef. Qu'il s'agisse d'innovations technologiques, - souvent basées sur l'utilisation du numérique et des données comme en l'espèce - ou d'innovation sociales ou environnementales, de multiples solutions peuvent contribuer à rendre les territoires plus intelligents et améliorer la vie citadine. A commencer par la gestion du stationnement, enjeu majeur en hypercentre.

Optimiser les ressources humaines des collectivités

« La gestion manuelle à travers les agents asvp qui contrôlent véhicule par véhicule nécessite beaucoup de ressources humaines et de temps. L'application que nous avons créée permet de remobiliser 75 à 80% de ces ressources grâce à l'automatisation des contrôles », poursuit le fondateur. Outre le fait de mobiliser beaucoup d'agents, la municipalité est très souvent confrontée au stationnement abusif et à son lot d'incivilités : voiture ventouse occupant une place de manière prolongée, arrêt en double file ou dans une zone dangereuse, stationnement illégal sur un emplacement réservé... Avec 'En place', les agents seront alertés en temps réel via une notification leur informant d'une incivilité, d'un dépassement d'horaire, etc. Action, réaction.

« A un instant T, un agent se trouve à un seul endroit et contrôle un seul véhicule. Avec la solution « En place », à un instant T, ce sont toutes les places qui sont contrôlées et tout le temps », souligne le chef d'entreprise. Cette prouesse est réalisée grâce aux nouvelles technologies que la société a mis en œuvre. Par ailleurs, la solution « En place » est une plateforme numérique couplée à des capteurs de stationnement de dernière génération bi-technologies assurant une fiabilité à plus de 99%. Plus besoin de prévoir le génie civil. Plus besoin non plus de prévoir les alimentations électriques ou le réseau. Les dispositifs sont entièrement autonomes et s'installent facilement.

Ecrit par le 16 février 2026



Plus besoin de mobiliser beaucoup d'agents dédiée au contrôle du stationnement

Tableau de bord intégré pour l'aide à la décision

Non content de permettre les contrôles automatisés, rationaliser les ressources humaines et engendrer des économies, 'En place' ajoute une corde à son arc : le tableau de bord intégré, véritable outil d'aide à la décision. « On va pouvoir remonter des années en arrière, collecter, croiser et analyser les données. Les décisionnaires pourront ainsi voir quelle zone est plus saturée qu'une autre et quel stationnement est surexploité ou sous-exploité », explique Adil Cherkaoui.

Fluidifier la circulation

« Grace à un partenariat avec [Michat électronique](#), nous pilotons également les panneaux de jalonnement. Nos deux équipes techniques se sont rapprochées, et nous avons implanté leur protocole pour intégrer leur système dans notre plateforme. Après quelques tests en temps réel et quelques ajustements, tout est absolument opérationnel », explique celui qui a étudié sur les bancs du [Ceri](#) à Avignon.

L'objectif ? Aiguiller les automobilistes et fluidifier la circulation. Le système de jalonnement dynamique

Ecrit par le 16 février 2026

est une mesure simple qui a des répercussions extrêmement positives pour la qualité de vie des résidents et des nombreux visiteurs. La signalisation indique en temps réel aux automobilistes l'état d'occupation des différents parcs. En cas de saturation, l'automobiliste peut alors organiser son déplacement de façon à stationner là où il y a encore des places disponibles. La collectivité pourra également profiter de cette solution pour communiquer davantage à destination des administrés et les inviter à venir en centre-ville par exemple.

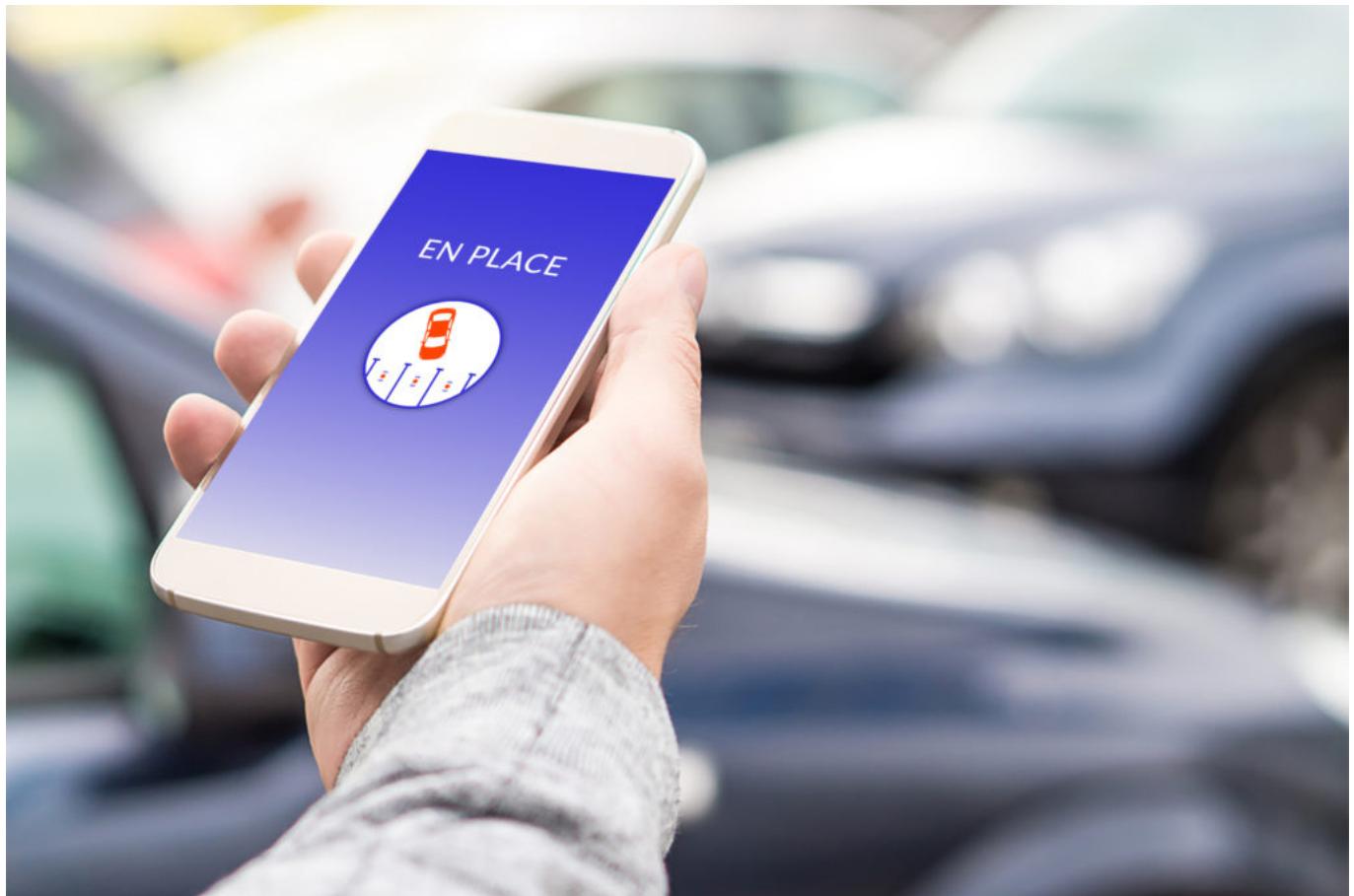


La plateforme se met au service des automobilistes pour fluidifier la circulation et éviter les zones saturées

L'automobiliste accède directement aux places libres

Vos rondes interminables dans les rues du centre-ville, les klaxons oppressants qui résonnent lourdement à l'arrière, votre profonde désillusion à la vue de la cacahouète sournoisement cachée au fond de l'emplacement, et les minutes qui passent... Un parcours du combattant qui ne sera plus que l'ombre d'un mauvais souvenir avec 'En place'. Depuis l'application, les automobilistes accèdent directement aux places libres à proximité de leur destination. À tout moment, les conducteurs accèdent aux informations en temps réel de chaque place connectée. Les automobilistes pourront régler leur stationnement au temps réel, de leur arrivée jusqu'à leur départ, plus besoin de choisir la durée de stationnement. L'automobiliste peut ainsi configurer le temps limité et être alerté par notification push, sms, mail de tout dépassement. De quoi oublier la douloureuse expérience de la contravention de stationnement placardée sur le pare-brise.

Ecrit par le 16 février 2026



Une application fonctionnelle, simple, claire et efficace.

Un crédit temps accordé par les commerçants

Pour les commerçants, l'outil 'En place' deviendra à n'en point douter le meilleur allié de la boutique. Les commerçants auront la possibilité de générer des coupons de stationnement à chaque passage en caisse (crédit de stationnement) et diffuser des offres commerciales vers les automobilistes qui stationneront à proximité de leur commerce.

« Ils vont pouvoir se servir de la plateforme comme un outils commercial et marketing. Evidemment, l'utilisateur a le choix ou non d'accepter de recevoir les offres », précise-t-il. Restaurateur, magasin de prêt-à-porter, tout type de commerce peut adhérer au projet et devenir partenaire de l'application. « Cela leur apporte de la visibilité et leur permet d'attirer la clientèle en centre, surtout en post-confinement. Les centres-villes ont perdu de leur attractivité, les fermetures se sont succédées, l'inactivité a été fatale pour beaucoup, ou du moins les a fragilisés », explique Adil Cherkaoui. 'En place' sonne comme l'une des solutions contribuant au rebond économique, si cher au gouvernement.

Ecrit par le 16 février 2026

Pourquoi l'application est unique ?

« Avec un seul objet connecté, on va pouvoir donner des bénéfices à plusieurs acteurs. Les solutions sur le marché sont pour la plupart incomplètes et ne proposent qu'une seule fonctionnalité, pointe le fondateur. Elles vont par exemple permettre de voir l'état d'occupation d'un parking, ou bien aider au guidage à la place, ou alors permettre le paiement en ligne. Les solutions gravitent autour de notre produit mais aucune plateforme ne conjugue toutes les problématiques pour offrir un service complet. » Le prélèvement au réel qui réduit le risque d'amende, la gestion des ressources humaines optimisées, le soutien à l'économie locale et à l'attractivité en hyper centre, le guidage et la fluidité de la circulation, les deux ingénieurs ont tout analysé afin de répondre aux principales problématiques de la vie locale.

Une invention Made in Avignon soutenue par la French Tech

Cette plateforme couplée avec des capteurs IoT (Internet of things, l'Internet des objets connectés) installé par l'équipe Devarchi technologies est le fruit d'un cocktail technologique de dernière génération, conçu et développé à Avignon en ZFU (rocade) et soutenu par la French Tech Grande Provence.

La [French Tech grande Provence](#) a permis au duo de présenter leur projet dans le cadre d'un afterwork, « j'ai bénéficié d'un tas de conseils et de mises en relation essentielles avec le réseau. » Le réseau, voilà définitivement le nerf de la guerre. Les deux fondateurs, ingénieurs de métier, sont seuls aux commandes de la machine. Des petites mains qui s'affairent à l'ensemble du projet : technique, développement, production, prospection... « Quand on communique, la technique avance moins derrière », l'équipe s'enrichit donc bientôt d'une nouvelle recrue en communication et d'un commercial afin de présenter la solution aux collectivités.

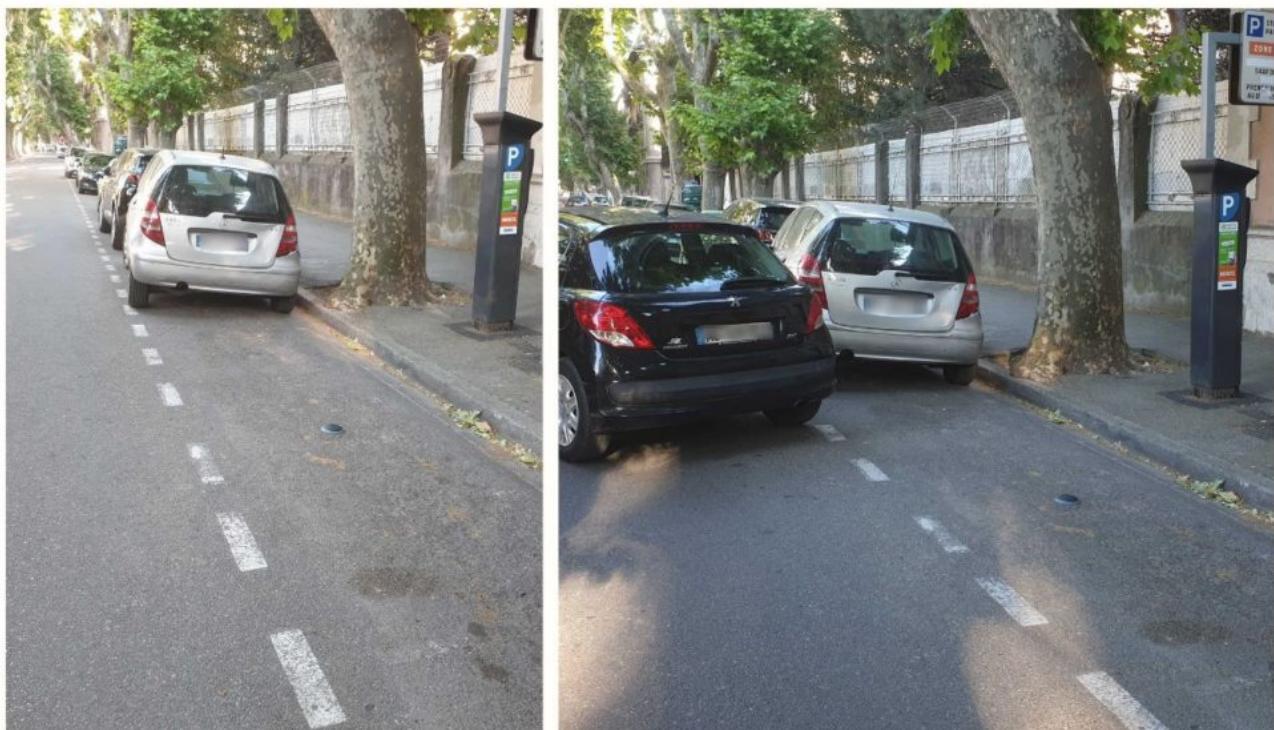
Pour le financement, Adil et Mohamed ont misé sur leurs fonds propres, aucune aide financière ni prêt bancaire n'est venu à la rescousse du projet. « Je me suis concentré sur le développement des produits internes, par contre Mohamed fait de la prestation pour ses clients, ce sont ses ressources financières que l'on injecte dans le produit, gages de notre indépendance. On s'appuie sur des choses que l'on a déjà fait dans d'autres projets. On a su capitaliser sur notre expérience et nos solutions et développer à moindre coût par rapport à une entreprise qui serait partie de zéro », explique-t-il.

Les collectivités s'y intéressent

« Beaucoup de communes sont intéressées par cette solution. La modernité et l'innovation ne leur fait pas peur, bien au contraire, souligne Adil Cherkaoui. Ils sont friands lorsqu'on leur propose une solution pour donner un nouvel élan et une dynamique dans leur ville, ils sont plutôt preneurs. » La puissance de la solution réside dans le développement du logiciel, un produit qui ne représente pas un coût excessif lorsque l'on considère les économies qui en découlent. Le fondateur tient à le préciser, si l'un des boîtiers présente des caractéristiques de dégradation physique, les techniciens de Devarchi technologies interviennent aussitôt sur place pour faire une vérification et changer le boîtier si nécessaire.

Ecrit par le 16 février 2026

Les collectivités locales sont la porte d'entrée de cette révolution numérique, sans lesquelles les boitiers ne pourront être positionnés sur les emplacements et la solution ne pourra être déployée. Les fondateurs sont confiants quant à la prise de conscience des élus du terrain, en lien constant avec le territoire vauclusien et les préoccupations des acteurs économiques. La frontière entre la ville physique et la ville numérique de demain tend à devenir de plus en plus ténue. Dans cette mutation vers un monde toujours plus digital, 'En place' permet avant tout aux villes du Vaucluse de maîtriser leurs données pour améliorer leur efficacité au quotidien.



Un simple boitier compact installé sur la place de stationnement simplifie la vie des usagers

'En place' : Adil Cherkaoui, 06.95.31.27.71, acherkaoui@devarchi-technologies.fr

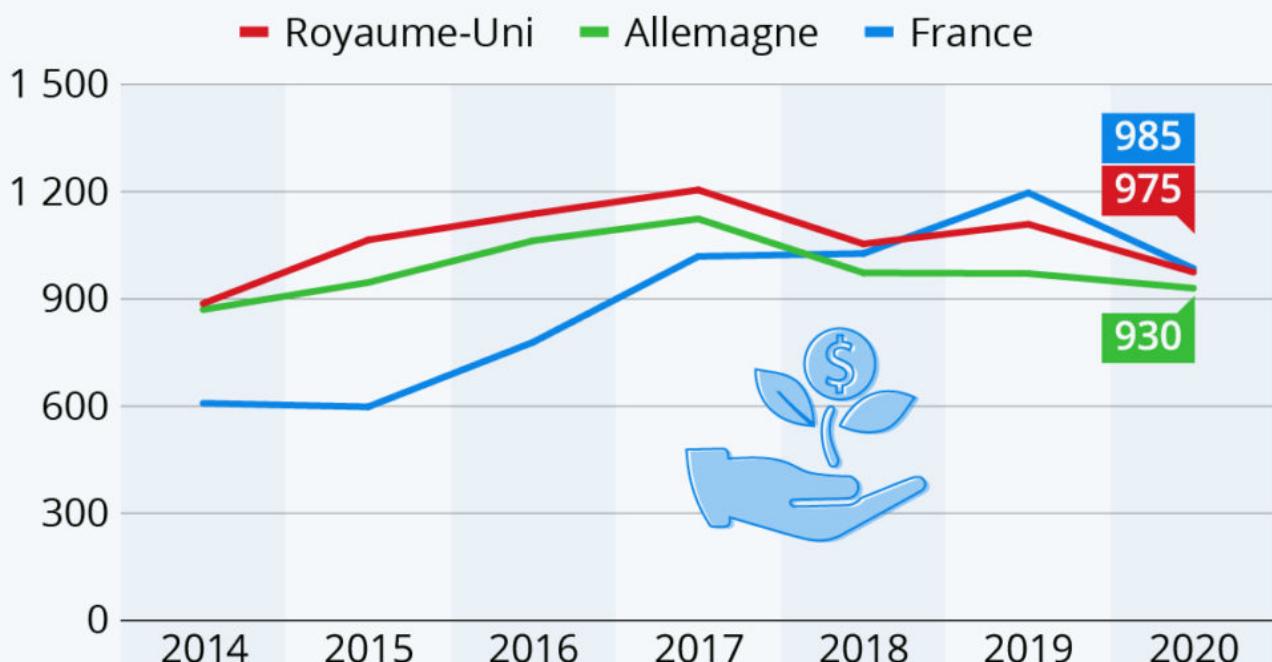
Attractivité : la France reste leader en

Ecrit par le 16 février 2026

Europe

Attractivité : la France reste leader en Europe

Nombre de projets d'investissements étrangers annoncés par an dans les pays européens sélectionnés *



* données de 2019 non corrigées des impacts de la crise du Covid-19 (35 % des projets annoncés cette année ont été ultérieurement reportés, révisés ou annulés).

Source : EY - Baromètre 2021 de l'Attractivité



Selon le [baromètre annuel de l'attractivité](#) publié ce lundi par le cabinet d'audit EY, la France reste le

Ecrit par le 16 février 2026

pays le plus attractif d'Europe pour les investisseurs internationaux. En dépit de la [crise du Covid-19](#), l'Hexagone, qui avait décroché le rang de leader en 2019, a réussi à conserver l'an dernier la première place du classement des pays européens qui attirent le plus d'investissements. Mais l'écart s'est toutefois réduit avec les deux autres grandes puissances économiques du Vieux Continent. Avec 985 décisions d'[investissements étrangers](#) recensées sur son territoire en 2020 (en baisse annuelle de 18 %), La France est talonnée de près par le Royaume-Uni, qui dénombre 975 projets malgré les incertitudes autour du Brexit. L'Allemagne arrive quant à elle en troisième position avec 930 projets.

La crise sanitaire a notamment bénéficié aux projets d'implantations dans la logistique et la santé, tandis que certains secteurs industriels historiques, comme l'automobile ou l'[aéronautique](#), ont de leur côté été lourdement affectés. Selon les analystes d'EY, La [France](#) a accueilli 89 projets de plateformes logistiques en 2020, portés par l'essor du [e-commerce](#), alors que les [industries de la santé](#) représentent 58 projets, soit une hausse annuelle de plus de 120 %. Malgré un contexte industriel défavorable, l'Hexagone conserve, [comme les années précédentes](#), la première place dans le secteur manufacturier, avec 341 projets d'investissements recensés dans l'industrie en 2020.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)